

AUTRES OPÉRATIONS

LIQUIDATIONS

FRANCE TITRISATION

Société Anonyme au capital de 240 160 €.
Siège social : 41, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.
353 053 531 R.C.S Paris.
Agrément AMF N° SG-FCC-94-03.

Avis de Dissolution / Liquidation du Compartiment.

FONDS COMMUN DE CREANCES COMPARTIMENT FCC AUTO ABS COMPARTIMENT 2004-1, CONSTITUÉ LE 25 FEVRIER 2004

Conformément aux dispositions de la section X du Règlement Particulier du Compartiment Auto ABS 2004-1 dont nous assurons la gestion, nous informons les porteurs de parts que ledit compartiment sera dissout de plein droit lors du rachat des créances et de leurs droits accessoires par le Cédant (PSA FINANCE DEUTSCHLAND GmbH) et liquidé lors du remboursement de la totalité des parts le 25 février 2010.

Le remboursement se fera au pair, soit un versement au titre du Capital Restant Dû de EUR 59 601 960.40 pour les parts prioritaires (FR0010053868) et de 30 000 000.00 € pour les parts subordonnées (FR0010053876).

Le coupon d'intérêt unitaire sera de 100.08 € sur chaque Part Prioritaire et le coupon d'intérêt unitaire sera de 1 424,72 € sur chaque Part Subordonnée.

Conformément aux dispositions de la section X du Règlement Particulier, la cession des créances au profit du Cédant aura lieu avec jouissance au 1er février 2010 (date de clôture de la période de référence).

Le paiement par le Cédant du montant du remboursement aura lieu le 24 février 2010, la dernière Date de Distribution aux porteurs de parts étant fixée au 25 février 2010.

La liquidation du Compartiment AUTO ABS 2004-1 du Fonds Commun de Créances Auto ABS aura lieu dans les 6 mois suivant la dissolution du Compartiment, conformément aux dispositions de l'article 37 du Règlement Particulier.

1001130